

Chapitre3 : La création du monde - L'origine et la chute de l'homme

Q 70. Quel fut le péché d'Adam ?

Le péché d'Adam fut un péché grave d'orgueil et de désobéissance.

Or le serpent était le plus rusé de tous les animaux que le Seigneur Dieu avait formés sur la terre. Et il dit à la femme : « Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne manger du fruit d'aucun des arbres du paradis ? » La femme lui répondit : « Nous mangeons du fruit des arbres qui sont dans le paradis ; mais pour ce qui est du fruit de l'arbre qui est au milieu du paradis, Dieu nous a demandé de n'en point manger, et de n'y point toucher, de peur que nous ne mourions. » Le serpent repartit à la femme : « Certainement vous ne mourrez point. Mais c'est que Dieu sait qu'aussitôt que vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal ». La femme considéra donc que le fruit de cet arbre était bon à manger, qu'il était beau à la vue, et agréable à contempler. Et en ayant pris, elle en mangea, et elle en donna à son mari, qui en mangea aussi. En même temps leurs yeux furent ouverts à tous deux ; ils reconnurent qu'ils étaient nus, et ils entrelacèrent des feuilles de figuier, et s'en firent des ceintures (Gn 3, 1-7).

I. Le péché d'Adam fut un péché grave. — Dieu voulait obtenir de nos ancêtres la preuve de leur fidélité, qui leur eut mérité la récompense à laquelle ils étaient destinés. Leur obéissance aurait décidé de leur sort et de celui de leurs descendants. Le commandement divin était grave, comme cela peut se déduire des sanctions extrêmement graves dont était menacée la désobéissance à ceux-ci, et des conséquences extrêmement graves, parmi lesquelles la mort, qu'aurait eu le péché pour Adam et Ève et tous leurs descendants. Or on commet un péché grave en transgressant un commandement qui impose une grave obligation.

II. ...d'orgueil et de désobéissance. — En péchant, nos ancêtres se rebellèrent contre le commandement de Dieu, commettant un grave péché de désobéissance à la loi divine et d'orgueil, parce qu'ils méprisèrent la volonté de Dieu, prétendirent devenir semblables au Très-Haut et principe de discernement du bien et du mal, source de la moralité de leurs propres actions et uniques juges du bien et du mal.

Nos ancêtres péchèrent également par curiosité, gourmandise et infidélité.

RÉFLEXION : Ève, en séduisant Adam, apporta à tous ses enfants le fruit du péché et de la mort ; la très sainte Vierge Marie, la seconde Ève, en donnant aux hommes le fruit béni de ses entrailles, communiqua la vie à tous.

Jours	Fêtes	Offices
Dimanche 08	3^{ème} dimanche de Carême	
Lundi 09	Férie <i>Mém. de s^{te} Françoise Romaine</i>	07h15 : Messe au prieuré S 07h20 : Messe à Goussonville A 11h15 : Messe au prieuré J
Mardi 10	Férie <i>Mém. des quarante martyrs de Sébaste</i>	07h20 : Messe à Goussonville J 11h15 : Messe au prieuré A
Mercredi 11	Férie	07h20 : Messe à Goussonville J 11h15 : Messe au prieuré A
Jeudi 12	Férie <i>Mém. de s^t Grégoire le Grand</i>	07h20 : Messe à Goussonville A 18h30 : Messe au prieuré J suivie du salut du TSS jusqu'à 19h30
Vendredi 13	Férie	09h00 : Messe à Goussonville J 18h30 : Messe au prieuré A suivie du chemin de croix
Samedi 14	Férie	07h20 : Messe à Goussonville A 10h30 : Confessions au prieuré A 11h15 : Messe au prieuré J
Dimanche 15	4^{ème} dimanche de Carême Lætare	Au prieuré Saint-Jean Confessions : 08h00 Messe basse : 08h30 A Église de Jouy-Mauv. Confessions : 10h00 Messe chantée : 10h30 L

Annonces complémentaires

- **Préparation spirituelle des Sacres** du 1^{er} juillet, nous réciterons ensemble à la fin de chaque messe dominicale, entre le dernier Evangile et le chant de sortie, le « Veni Sancte Spiritus » et un « Ave Maria ».
- **Préparation des Sacres** du 1^{er} juillet à Ecône. Pour évaluer l'affluence, merci de bien vouloir, **avant le 10 mars**, vous inscrire par courriel via l'adresse du prieuré 78p.manteslajolie@fsspx.fr Inscription individuelle ou par famille, avec prénom et nom du père et le nombre de personnes, incluant le chef de famille.
- **CONSIGNE** : Le nouveau parking du cimetière, avec ses parterres de fleurs, est ouvert. Donc, merci aux parents de bien surveiller leurs enfants, afin qu'ils n'aient pas jouer sur ces platebandes. Merci pour le respect de cet avis qui manifeste votre civilité ou vertu d'urbanité.
- **Rappel sur le Carême** : Temps de pénitence : devoir de faire pénitence : « Si vous ne faites pénitence vous périrez tous », pour réparer nos péchés, fortifier notre volonté et donc nous préserver du péché, effacer les peines dues à nos péchés, guérir les passions désordonnées de l'âme, attirer sur nous la grâce divine et pour nous mieux préparer à la grande fête de Pâques.
- **Liturgie** : Pour les messes en semaine, **pendant le Carême**, les fidèles doivent être à genoux pour la collecte, la postcommunion et la dernière oraison. La liturgie, à l'invitation du célébrant : "humiliate capita vestra Deo", demande aussi aux fidèles de courber la tête en signe d'humilité pendant la lecture de la dernière oraison.
- **Réception des sacrements** : Que les personnes désirant voir leurs enfants recevoir la première communion (7 juin) ou la confirmation (16 mai, à Conflans), ou faire la communion solennelle, se manifestent auprès du prieur.
- **Dates à retenir**
 - **Mars - mois de saint Joseph** : Il est très bien de joindre les litanies de St Joseph à son chapelet quotidien.
 - Dimanche 15 mars, **quête pour les écoles** de la Fraternité Saint-Pie X. Merci de votre générosité.
 - Samedi 21 mars, **pèlerinage pour tous les chefs de famille** entre Epéron et Chartres. 25 Km de marche pour une journée de prières et de sacrifices mêlée d'amitié et de convivialité sous le patronage de St Joseph, modèle des travailleurs ! **RDV** : 07h30 en gare d'Éperon - **Arrivée** : 17h00 à ND de Chartres - **Dislocation** : 18h00 en gare d'Éperon. Organisation par le MCF - Mouvement Catholique des Familles : cercles-idf@m-c-familles.fr Renseignements et inscriptions : www.m-c-familles.fr
 - Dimanche 22 mars 2026, **Chemin de Croix public** dans les rues de Mantes-la-Jolie. **Rendez-vous** à 15h00 au croisement de la rue de Lorraine et du boulevard Victor Duhamel. **Itinéraire** : Rue de la Portes aux Saints et rue Thiers, pour arriver à la collégiale. Le prieuré recherche des fidèles pour l'organisation de ce chemin de croix. Merci de votre dévouement.
 - **Préparer l'été de vos enfants** : Voir tracts et affiches à la sortie de la chapelle.